

[Traduction]

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, bien des gens aimeraient savoir ce que le ministre du Travail compte faire après le 31 mars. Il leur faudra attendre.

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'aurais une autre question à poser au ministre du Travail. Vu la gravité de la situation au port de Montréal, le ministre pourrait-il dire à la Chambre et à la population quelles mesures il compte prendre pour faire rouvrir le port et régler le conflit actuel le plus tôt possible?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, les négociations ouvrières continuent de se dérouler de jour en jour devant le juge Gold, l'un de nos juges les plus compétents en matière de relations industrielles. Le jury de conciliation se réunit tous les jours, et le ministre du Travail serait certes malavisé de préjuger des conclusions du rapport du juge.

Des voix: Bravo!

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LE RAPPEL DE VOITURES GENERAL MOTORS— EXAMEN DES MALFAÇONS POSSIBLES

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, étant donné le rappel, des États-Unis et du Canada, par la General Motors Corporation, d'un autre million de voitures pouvant présenter des malfaçons, le ministre des Transports pourrait-il nous dire quel progrès on a accompli vers l'établissement au Canada de vérifications des normes de sécurité à l'usine, recommandé l'an dernier?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'ai vraiment rien à ajouter à ma réponse du 28 février. J'ai dit alors que nous présenterions une mesure législative, probablement à la prochaine session, concernant les normes de sécurité au Canada et que nous examinerions aussi la possibilité d'inspections à l'usine. Je répète aussi que, dans certains cas, de fait dans la plupart des cas cités, où les rappels sont très nombreux, les défauts n'auraient pas été visibles à l'étape de la fabrication même à des inspecteurs à l'usine. Ils ne peuvent être décelés que par des essais sur piste prolongés.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Transports nous indiquerait-il si les propriétaires de ces voitures pourront

s'adresser à n'importe quel vendeur pour les réparations requises ou devront attendre d'être invités formellement à se présenter à certains endroits?

L'hon. M. Hellyer: Je ne puis dire quelle méthode en suivra dans tous les cas, mais dans les cas les plus graves, j'ai été informé que les propriétaires seront certainement avisés par courrier recommandé de l'endroit où ils devront se présenter pour les corrections.

M. A. D. Hales (Wellington): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comme un certain nombre des voitures en cause sont des autobus scolaires, le ministre ne croit-il pas qu'il devrait agir immédiatement dans leur cas?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, les fabricants font ce qu'il faut.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LA PÉNURIE DE MÉDECINS

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, mais en son absence, je l'adresserai au ministre suppléant ou au premier ministre. Vu certaines divergences d'opinions sur la situation de la main-d'œuvre médicale, la jungle apparente d'indécision et l'extrême urgence du problème, car les facultés de médecine se proposent de dispenser l'enseignement durant les mois d'été, le ministre voudrait-il indiquer s'il a discuté cet urgent problème avec les ministres intéressés des gouvernements provinciaux?

[Français]

M. Rosaire Gendron (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je considère cette question comme préavis et je la porterai à l'attention du ministre.

● (2.30 p.m.)

[Traduction]

LA CONSOMMATION

LE PRIX EXORBITANT DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ AUTOMOBILE

M. Ed Schreyer (Selkirk): J'ai une question complémentaire à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. Son ministère enquête-t-il systématiquement sur les plaintes et allégations selon lesquelles les